

Manifeste
franco-suisse
du **soin**
résidentiel
en addictologie

Manifeste franco-suisse du **soin** **résidentiel** en addictologie

Afin de mutualiser les expériences et compétences, plus de 200 professionnel·le·s et usager·e·s se sont rencontré·e·s lors des Assises franco-suisse du soin résidentiel en addictologie, les 1^{er} et 2 décembre 2022 à Lyon, co-organisées par la Fédération Addiction et le Groupement romand d'études des addictions. Au terme de l'évènement, les participant·e·s manifestent leur volonté commune de faire (re)connaître des pratiques de soins essentielles pour nombre de personnes concernées.

En premier lieu, les participant·e·s partagent le constat que toutes consommations résultent de la rencontre entre une personne, un produit ou un comportement, et son environnement. À ce titre, l'addiction renvoie à la perte de contrôle des personnes vis-à-vis de ce produit ou comportement, caractérisée par l'association de plusieurs dimensions, que sont la recherche de plaisir, la recherche d'allègement d'une souffrance de la personne et les changements de son rapport au monde.

«L'addiction n'est pas une pathologie virale, elle ne "s'attrape" pas au contact d'un produit, elle résulte de conduites de consommation, motivées par la recherche universelle d'adaptation au monde, de bien-être et de plaisir» (Morel & Couteron, 2019).

Complexes et variées, les conduites addictives nécessitent un ensemble de réponses fortes, dans lesquelles s'inscrivent les dispositifs de soin résidentiel en addictologie: il s'agit d'hébergements individuels ou collectifs, gérés par des institutions spécialisées. Des équipes pluridisciplinaires proposent sur la durée, un accompagnement global, continu, individualisé, s'appuyant sur une approche biopsychosociale. L'amélioration de la qualité de vie de la personne, le développement de son pouvoir d'agir, et sa (ré)insertion socioprofessionnelle constituent les principales visées du soin résidentiel. Ces objectifs ne peuvent se réaliser qu'avec la participation de la personne, dans le respect de sa liberté de choix.

Pour en savoir plus

[FR Mieux comprendre le soin résidentiel](#)

[CH Les prestations des institutions résidentielles en addictologie](#)

1 Promouvoir la fonction essentielle du soin résidentiel dans l'accompagnement addictologique

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie proposent un accompagnement global et coopératif, dans un cadre bienveillant et non-jugeant. Il prend en compte et s'adapte à un large éventail de besoins des personnes concernées en matière d'addictions, que ce soit en termes de santé mentale, de santé somatique et de difficultés sociales. Le cadre sécurisant, l'hébergement comme outil de soins ainsi que la durée adaptée au projet de la personne, permettent de potentialiser ses aptitudes dans un nouvel environnement qui l'éloigne de ses habitudes.

De cette manière, des problématiques sous-jacentes, tels que les psychotraumas, les troubles cognitifs, ou la désaffiliation, peuvent régulièrement être abordées de manière intégrée grâce à un suivi interprofessionnel. Le suivi est personnalisé autour d'un projet co-construit par la personne et l'équipe professionnelle visant à accompagner son rétablissement. Basé sur cette relation d'alliance, propre à ces dispositifs, le suivi s'intègre dans une dynamique de groupe, parfois communautaire, où les savoirs expérientiels et professionnels s'associent afin de renforcer le pouvoir de choisir et d'agir. Les séjours sont une étape dans le parcours de la personne et viennent renforcer l'action menée par les autres dispositifs, ambulatoires, hospitaliers ou sociaux.

À ce titre, les professionnel-le-s préconisent de :

- Mieux intégrer les structures du soin résidentiel en addictologie dans le paysage du social et de la santé.
- Augmenter le nombre de places, améliorer les équipements et les moyens aux équipes.
- Revaloriser les métiers de l'humain : salaires, formations, avantages, reconnaissance.

2 Valoriser la pairaidance et les savoirs expérientiels en tant que ressources thérapeutiques

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie proposent des accompagnements où la concertation, le partage, et l'entraide renforcent la démarche de soin. Ils contribuent à valoriser des projets de pairaidance et s'engagent à renforcer la participation des personnes concernées à la gouvernance des dispositifs. Ces ressources thérapeutiques participent efficacement au rétablissement des personnes tout en étant particulièrement efficaces.

À ce titre, les professionnel·le·s préconisent de :

- Soutenir le développement de la pairaidance dans les structures de soin résidentiel en addictologie.
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques dans les systèmes de santé et social.
- Définir clairement les modalités de formation, de recrutement et de rémunération des pair-aidant·es.

3 Intégrer la réduction des risques pour favoriser l'autonomie et le rétablissement

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie accompagnent aussi bien des parcours de sevrage avec un objectif d'abstinence que des parcours de personnes voulant reprendre le contrôle de leurs consommations. L'intégration d'objectifs différenciés des personnes accueillies est une évolution majeure qui renforce et diversifie les prestations. Nécessairement, ils intègrent les outils de la réduction des risques, les inscrivant

dans un continuum de soins cohérent. Ainsi l'accompagnement s'adapte de manière complète aux attentes et à la situation de la personne et la soutient dans son rétablissement. Il est, de ce fait, nécessaire de ne pas opposer les méthodes d'abstinence, de consommation contrôlée et de réduction des risques, mais de les proposer aux personnes selon une offre d'accompagnement complémentaire.

À ce titre, les professionnel-le-s préconisent de :

- Investir dans les outils et méthodes de la réduction des risques.
- Faire évoluer le cadre juridique et administratif de la réduction des risques.
- Participer aux changements de paradigmes et de pratiques vis-à-vis de la réduction des risques par de la recherche, de la formation, de la communication.

4 Favoriser la cohérence et coordination des offres

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie proposent une grande diversité dans les offres d'accompagnement. Cette variété laisse le libre choix à la personne concernée en fonction de son parcours de rétablissement. Afin d'en assurer une coordination des plus fluides, il est important de soutenir une démarche de collaboration et de complémentarité.

Dès lors, il faut penser l'articulation en amont et en aval du soin résidentiel en addictologie, avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le parcours

des personnes, et entre les structures de soin résidentiel : établissements sanitaires, psychiatriques, hébergements d'urgence, salles de consommation, aides au logement, centres de soins ambulatoires, etc.

Pour exemple, lorsqu'il est question de consommation de rue de personnes très précarisées, le soin résidentiel en addictologie est souvent considéré comme la solution unique qui s'opposerait aux structures de réduction des risques telles que les salles de consommation, alors que ces dispositifs sont tous complémentaires.

À ce titre, les professionnel·le·s préconisent de :

- Favoriser un climat de coopération, d'articulations et échanges interinstitutionnels afin de construire une offre lisible et accessible.
- Développer les instances et espaces d'échanges entre les structures de soin résidentiel en addictologie, les partenaires et les pouvoirs publics.

5 Soutenir l'innovation et évaluer les programmes de soin

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie sont des lieux d'accompagnement propices aux innovations dans les pratiques professionnelles: développement des compétences psycho-sociales, accompagnements des psychotraumas et remédiation cognitive, objectifs couplés de rétablissement et de (ré)insertion socioprofessionnelle, inclusion

de la pairaidance et de l'approche communautaire, intégration des nouvelles technologies dans les accompagnements, ouverture vers de la recherche.

Ces innovations gagneraient à être davantage soutenues, notamment à travers une reconnaissance publique.

À ce titre, les professionnel·le·s préconisent de :

- Financer des projets d'évaluation constructive et scientifique des programmes de soin, dans un souci de valorisation et recensement des pratiques innovantes.
- Participer à la diffusion des résultats et pratiques innovantes du soin résidentiel en addictologie.

6 Contribuer à l'accompagnement des personnes particulièrement vulnérables

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie font face à l'accroissement des précarités sociales et psychiques que connaissent les personnes concernées. Ces publics, souvent stigmatisés, peuvent être au centre de débats, comme celui autour des consommations en scène ouverte.

L'accessibilité et l'insertion des dispositifs dans des réseaux spécialisés dans la précarité permet d'accueillir et de soigner

sans discriminations ces personnes : accès rapide, accueil préalable en hébergement, partenariats avec les hôpitaux et coordination interinstitutionnelle pour identifier les nouveaux besoins. À l'inverse, des obstacles subsistent : manque de moyens et de places disponibles ou encore rigidité du cadre administratif.

À ce titre, les professionnel-le-s préconisent de :

- Développer une approche sociale et humaniste dans les politiques publiques.
- Prévoir l'inconditionnalité de l'accueil pour les publics les plus précaires dans les structures de soin résidentiel en addictologie.
- Étendre le nombre de places des structures de soin résidentiel en addictologie pour ces publics.
- Créer des structures de soins et d'accompagnement de transition pour répondre aux besoins immédiats.

7 Consolider les financements des établissements de soin résidentiel sans but lucratif

Les dispositifs de soin résidentiel en addictologie sont des lieux d'accompagnement propices aux innovations dans les pratiques professionnelles : développement des compétences psycho-sociales, accompagnements des psychotraumas et remédiation cognitive, objectifs couplés de rétablissement et de (ré)insertion socioprofessionnelle, inclusion

de la pairaidance et de l'approche communautaire, intégration des nouvelles technologies dans les accompagnements, ouverture vers de la recherche.

Ces innovations gagneraient à être davantage soutenues, notamment à travers une reconnaissance publique.

À ce titre, les professionnel-le-s préconisent de :

- Reconnaître et renforcer les structures de soin résidentiel en addictologie, rentables in fine dans la balance économique et sociale.
- Financer des projets de suivi, d'amélioration ou d'innovation des pratiques professionnelles dans les structures de soin résidentiel en addictologie.

La Fédération Addiction

La Fédération Addiction est le premier réseau d'associations et de professionnels de l'addictologie en France. Son ambition : développer des réponses adaptées aux addictions, qui placent l'utilisateur au centre. Avec 850 établissements et services de santé adhérents et plus de 500 adhérents individuels (professionnels du soin, de l'éducation, de la prévention, de l'accompagnement et de la réduction des risques).

federationaddiction.fr

Le GREA

Le Groupement romand d'études des addictions est une association interprofessionnelle citoyenne de référence sur les addictions, qui s'engage pour le bien-vivre ensemble et les droits humains. Elle réunit plus de 450 membres. Le GREA promeut le partage des savoirs et des réflexions, la recherche et les formations, la diversité des approches ou expériences et la diffusion de connaissances.

grea.ch